

TARIF BANQUE PRIVÉE

Juin 2026



SOMMAIRE

I. MANDATS DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE	03
Mandats Rivertree	
Gestion discrétionnaire	
Gestion discrétionnaire – Index+ mandat	
Gestion discrétionnaire – Income mandat	
Gestion discrétionnaire – Future+ mandat	
Gestion discrétionnaire sur mesure	
(anciennement « Mandat de gestion discrétionnaire - stratégie personnalisée »)	
II. MANDATS DE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS	06
Advisory	
Active advisory (ancien « Mandat de conseil en investissement »)	
III. EXECUTION ONLY	08
IV. AUTRES SERVICES BANCAIRES	09
Les comptes espèces	
Les comptes titres	
Les autres services bancaires	
GLOSSAIRE¹	13
TERMES ET CONDITIONS	14

¹ Les termes définis dans le glossaire sont suivis d'un astérisque(*)

I. MANDATS DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE

Mandats Rivertree

Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR) min. UR 250 000	
Stratégie défensive (disponible en fonction du type de mandat Rivertree)	Aucuns frais ne sont prélevés au niveau du compte pour ce type de mandat.
Stratégie équilibrée	
Stratégie dynamique	
Stratégie actions Stratégie en cours de développement, veuillez contacter votre Banquier Privé pour la disponibilité	

Gestion discrétionnaire – commission « all-in »^(*)

(hors frais applicables pour les marchés privés et produits structurés², H.T.³)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 1 mn	EUR 1 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 - 25 mn	> EUR 25 mn	
Stratégie défensive	-	1.35 %	1.25 %	1.15 %	Veuillez contacter votre Banquier Privé	EUR 2 500
Stratégie équilibrée	-	1.50 %	1.40 %	1.30 %		
Stratégie dynamique	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		
Stratégie actions	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		

Gestion discrétionnaire – Index+ mandat - commission « all-in »^(*) (H.T.²)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 1 mn	EUR 1 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 - 25 mn	> EUR 25 mn	
Stratégie défensive	-	1.35 %	1.25 %	1.15 %	Veuillez contacter votre Banquier Privé	EUR 2 500
Stratégie équilibrée	-	1.50 %	1.40 %	1.30 %		
Stratégie dynamique	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		
Stratégie actions	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		

² Des frais uniques s'appliqueront aux investissements sur les marchés privés, sur les opérations de change et aux produits structurés conçus sur mesure à l'initiative du Groupe Quintet et investis sur le marché primaire. Les frais effectifs à payer par l'investisseur pour les marchés privés seront de 1%. Pour les investissements sur le marché primaire relatifs aux produits structurés, les frais, indiqués dans la documentation commerciale du produit correspondant, peuvent atteindre jusqu'à 2 % (suivant la complexité et/ou la durée du produit). Ces frais couvrent les prestations fournies par le département Quintet Group Desk.

³ TVA applicable de 17 %

Gestion discrétionnaire – Income mandat - commission « all-in »^(*) (H.T.²)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 1 mn	EUR 1 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 - 25 mn	> EUR 25 mn	
Stratégie défensive	-	1.35 %	1.25 %	1.15 %	Veuillez contacter votre Banquier Privé	EUR 2 500
Stratégie équilibrée	-	1.50 %	1.40 %	1.30 %		
Stratégie dynamique	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		
Stratégie actions	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		

Gestion discrétionnaire – Future+ mandat - commission « all-in »^(*) (H.T.²)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 1 mn	EUR 1 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 - 25 mn	> EUR 25 mn	
Stratégie défensive	-	1.35 %	1.25 %	1.15 %	Veuillez contacter votre Banquier Privé	EUR 2 500
Stratégie équilibrée	-	1.50 %	1.40 %	1.30 %		
Stratégie dynamique	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		
Stratégie actions	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		

² Des frais uniques s'appliqueront aux investissements sur les marchés privés, sur les opérations de change et aux produits structurés conçus sur mesure à l'initiative du Groupe Quintet et investis sur le marché primaire. Les frais effectifs à payer par l'investisseur pour les marchés privés seront de 1%. Pour les investissements sur le marché primaire relatifs aux produits structurés, les frais, indiqués dans la documentation commerciale du produit correspondant, peuvent atteindre jusqu'à 2 % (suivant la complexité et/ou la durée du produit). Ces frais couvrent les prestations fournies par le département Quintet Group Desk.

³ TVA applicable de 17 %

Gestion discrétionnaire « sur-mesure » – commission « all-in »^(*)
(hors frais applicables pour les marchés privés et produits structurés², H.T.³)
(anciennement « Mandat de gestion discrétionnaire - stratégie personnalisée »)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 2.5 mn	EUR 2.5 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 – 25 mn	> EUR 25 mn	
Stratégie «sur-mesure» basée sur un profil d'investisseur conservateur	-	1.35 %	1.25 %	1.15 %	Veuillez contacter votre Banquier Privé	EUR 4 000
Stratégie «sur-mesure» basée sur un profil d'investisseur défensif	-	1.50 %	1.40 %	1.30 %		
Stratégie «sur-mesure» basée sur un profil d'investisseur équilibré	-	1.65 %	1.55 %	1.45 %		
Stratégie «sur-mesure» basée sur un profil d'investisseur dynamique ou agressif	-	1.80 %	1.70 %	1.60 %		

Change

	Opérations en EUR
Change	0,50% par opération
Change à terme	0,50% par opération

² Des frais uniques s'appliqueront aux investissements sur les marchés privés, sur les opérations de change et aux produits structurés conçus sur mesure à l'initiative du Groupe Quintet et investis sur le marché primaire. Les frais effectifs à payer par l'investisseur pour les marchés privés seront de 1%. Pour les investissements sur le marché primaire relatifs aux produits structurés, les frais, indiqués dans la documentation commerciale du produit correspondant, peuvent atteindre jusqu'à 2 % (suivant la complexité et/ou la durée du produit). Ces frais couvrent les prestations fournies par le département Quintet Group Desk.

³ TVA applicable de 17 %

II. MANDATS DE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS

Advisory

Commission de conseil^(*) (H.T.²)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 1 mn	EUR 1 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 - 25 mn	> EUR 25 mn	
Commission de conseil	-	0.55 %	0.50 %	0.45 %	Veillez contacter votre Banquier Privé	EUR 1500

Frais transactionnels^(*)

		Achat / souscription	Vente / remboursement	Min / Transaction
Actions, ETFs, warrants, droits et assignations	Marchés principaux	0.80 %		EUR 120
	Autres marchés	1.80 %		
Obligations et produits structurés	Marché secondaire	0.40 %		EUR 100
Fonds monétaires	Fonds Quintet ^(*)	Gratuit		Pas de minimum
	Sélection ^(*)	0.10 %	0.50 %	
	Autres ^(*)	0.20 %	0.50 %	
Fonds obligataires	Fonds Quintet	0.40 %	0.50 %	Pas de minimum
	Sélection	0.70 %	0.50 %	EUR 150
	Autres	0.90 %		
Fonds actions et autres fonds	Fonds Quintet	0.80 %	0.50 %	Pas de minimum
	Sélection	1.30 %	0.50 %	EUR 150
	Autres (Les investissements dans les fonds de marchés privés seront applicables au montant souscrit)	1.50 %		
Métaux précieux		1.00 %		EUR 100
Options		EUR 7 / contrat		EUR 100
Futures		EUR 10 / contrat		EUR 100

Les frais de correspondant et de bourse sont inclus dans les frais transactionnels des opérations sur actions passées sur les marchés principaux^(*). Ils ne sont pas inclus dans les frais transactionnels relatifs aux opérations sur actions passées sur les autres marchés.

Ces frais ne s'appliquent pas aux obligations et produits structurés sur le marché primaire. Des frais uniques seront appliqués aux produits structurés conçus sur mesure à l'initiative du Groupe Quintet et investis sur le marché primaire. Les frais effectifs à payer par l'investisseur sont indiqués dans la documentation commerciale du produit correspondant, leur montant pouvant aller jusqu'à 2 % (suivant la complexité et/ou la durée du produit). Ces frais couvrent les prestations fournies par le département Produits structurés du Groupe Quintet et par le spécialiste Produits à l'échelle locale : sélection, calibrage et suivi des produits, y compris certaines prestations comme les tests rétrospectifs et de résistance, le choix de l'émetteur et le suivi du risque lié à l'émetteur, détermination des paramètres spécifiques, appels d'offres pour obtenir le meilleur prix, outils de marketing, mise en œuvre administrative, suivi du marché secondaire comme le calcul quotidien des valorisations ou l'établissement de rapports sur les produits.

² TVA applicable de 17 %

Active advisory (ancien « Mandat de conseil en investissement »)

Commission de conseil^(*) (H.T.²)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 1 mn	EUR 1 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 - 25 mn	> EUR 25 mn	
Commission de conseil	-	1.10 %	1.00 %	0.90 %	Veillez contacter votre Banquier Privé	EUR 3 200

Frais transactionnels^(*)

		Achat / souscription	Vente / remboursement	Min / Transaction
Actions, ETFs, warrants, droits et assignations	Marchés principaux	0.70 %		EUR 120
	Autres marchés	1.70 %		
Obligations et produits structurés	Marché secondaire	0.40 %		EUR 100
Fonds monétaires	Fonds Quintet ^(*)	Free		Pas de minimum
	Sélection ^(*)	0.10 %	0.50 %	
	Autres ^(*)	0.20 %	0.50 %	
Fonds obligataires	Fonds Quintet	0.35 %	0.50 %	Pas de minimum
	Sélection	0.50 %	0.50 %	EUR 150
	Autres	0.70 %		
Fonds actions et autres fonds	Fonds Quintet	0.70 %	0.50 %	Pas de minimum
	Sélection	1.10 %	0.50 %	EUR 150
	Autres (Les investissements dans les fonds de marchés privés seront applicables au montant souscrit)	1.30 %		
Métaux précieux		1.00 %		EUR 100
Options		EUR 7 / contrat		EUR 100
Futures		EUR 10 / contrat		EUR 100

Les frais de correspondant et de bourse sont inclus dans les frais transactionnels des opérations sur actions passées sur les marchés principaux^(*). Ils ne sont pas inclus dans les frais transactionnels relatifs aux opérations sur actions passées sur les autres marchés.

Ces frais ne s'appliquent pas aux obligations et produits structurés sur le marché primaire. Des frais uniques seront appliqués aux produits structurés conçus sur mesure à l'initiative du Groupe Quintet et investis sur le marché primaire. Les frais effectifs à payer par l'investisseur sont indiqués dans la documentation commerciale du produit correspondant, leur montant pouvant aller jusqu'à 2 % (suivant la complexité et/ou la durée du produit). Ces frais couvrent les prestations fournies par le département Produits structurés du Groupe Quintet et par le spécialiste Produits à l'échelle locale : sélection, calibrage et suivi des produits, y compris certaines prestations comme les tests rétrospectifs et de résistance, le choix de l'émetteur et le suivi du risque lié à l'émetteur, détermination des paramètres spécifiques, appels d'offres pour obtenir le meilleur prix, outils de marketing, mise en œuvre administrative, suivi du marché secondaire comme le calcul quotidien des valorisations ou l'établissement de rapports sur les produits.

² TVA applicable de 17 %

III. EXECUTION ONLY

Commission « execution only »^(*) (H.T.²)

	Avoirs totaux ^(*) (en contre-valeur EUR)					Commission minimale trimestrielle
	< EUR 1 mn	EUR 1 - 5 mn	EUR 5 - 15 mn	EUR 15 - 25 mn	> EUR 25 mn	
Commission « Execution only »	0.35 %	0.30 %	0.25 %	0.20 %	Veillez contacter votre Banquier Privé	EUR 750

Frais transactionnels^(*)

		Achat / souscription Frais en fonction du montant de l'achat / souscription en EUR					Vente / remboursement	Min / Transaction
		< EUR 25 000	EUR 25 000 à 100 000	EUR 100 000 à 500 000	EUR 500 000 à 1 million	> EUR 1 million		
Actions, ETFs, warrants, droits et assignations	Marchés principaux	1.40 %	1.20 %	1.05 %	0.90 %	0.80 %	Frais identiques à l'achat et à la souscription	EUR 120
	Autres marchés	2.20 %	2.00 %	1.85 %	1.70 %	1.60 %		
Obligations et produits structurés	Marché secondaire	0.50 %		0.40 %				EUR 100

Fonds monétaires	Fds Quintet ^(*)	Gratuit					0.50 %	Pas de minimum
	Autres ^(*)	0.20 %						
Fonds obligataires	Fds Quintet ^(*)	0.70 %	0.55 %	0.50 %	0.40 %	0.40 %	0.50 %	Pas de minimum
	Autres ^(*)	1.90 %	1.75 %	1.50 %	1.35 %	1.35 %		EUR 150
Fonds actions et autres fonds	Fds Quintet ^(*)	1.20 %	1.05 %	0.90 %	0.80 %	0.80 %	0.50 %	Pas de minimum
	Autres ^(*)	2.40 %	2.25 %	2.00 %	1.85 %	1.85 %		EUR 150
Métaux précieux		1.00 %						EUR 100
Options		EUR 9 / contrat						EUR 100
Futures		EUR 10 / contrat						EUR 100

Les frais de correspondant et de bourse sont inclus dans les frais transactionnels des opérations sur actions passées sur les marchés principaux^(*). Ils ne sont pas inclus dans les frais transactionnels relatifs aux opérations sur actions passées sur les autres marchés.

Ces frais ne s'appliquent pas aux obligations et produits structurés sur le marché primaire. Des frais uniques seront appliqués aux produits structurés conçus sur mesure à l'initiative du Groupe Quintet et investis sur le marché primaire. Les frais effectifs à payer par l'investisseur sont indiqués dans la documentation commerciale du produit correspondant, leur montant pouvant aller jusqu'à 2 % (suivant la complexité et/ou la durée du produit). Ces frais couvrent les prestations fournies par le département Produits structurés du Groupe Quintet et par le spécialiste Produits à l'échelle locale : sélection, calibrage et suivi des produits, y compris certaines prestations comme les tests rétrospectifs et de résistance, le choix de l'émetteur et le suivi du risque lié à l'émetteur, détermination des paramètres spécifiques, appels d'offres pour obtenir le meilleur prix, outils de marketing, mise en œuvre administrative, suivi du marché secondaire comme le calcul quotidien des valorisations ou l'établissement de rapports sur les produits.

Pour les clients « Execution only », les frais transactionnels indiqués dans le tableau ci-dessus s'appliquent également aux Fonds Internes Dédiés (FID) gérés sous mandat discrétionnaire par Quintet Private Bank (Europe) SA, sauf mention contraire dans le mandat de gestion discrétionnaire.

Les Fonds Internes Dédiés assortis d'une commission de type « all-in » ne sont soumis à aucuns frais transactionnels.

² TVA applicable de 17 %

IV. AUTRES SERVICES BANCAIRES

Comptes espèces

Comptes courants

	Devise	Taux
Taux d'intérêt créditeur	EUR	0 %
Taux d'intérêt créditeur	CHF	0 %
Taux d'intérêt créditeur	USD	0 %
Taux d'intérêt créditeur	GBP	0 %
Taux d'intérêt débiteur	Toutes	Taux interbancaire + 8 % (intérêts débiteurs annuels)

Change

	Montant du change par opération en EUR			Min / opération de change
	≤ 50 000	> 50 000 ≤ 500 000	> 500 000	
Change	1 %	0.75 %	0.30 %	5
Change à terme	2 %	1.50 %	0.60 %	5

Virements / Transferts

	Virement entrant	Virement sortant
Mandats de gestion discrétionnaire et Mandats de conseil en investissements	Gratuit	0,10 % du montant du virement/transfert sortant, avec min. EUR 5 et max. EUR 200 par opération
« Execution Only »		

Frais applicables si la répartition des frais se fait en mode « frais partagés ».

Dans le cas où le virement/transfert serait instruit « à charge du donneur d'ordre », les commissions et les frais de la banque du bénéficiaire et éventuellement de la banque intermédiaire sont dus en plus des frais précisés ci-dessus.

En cas d'opération de change, une commission de change est appliquée.

Tarif des cartes de paiement via notre partenaire Advanzia Bank S.A.

Master Card					
	Gold Card	Business Card	World Card	Elite Club Card	Elite Horizon Card
	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle
EUR	155	155	285	495	935
USD	155	155	285	495	935
GBP	155	155	285	495	935
CHF	155	155	285	495	935
SEK	1 550		2 850	4 950	9 350

VISA				
	Gold Card	Business Card	Infinite Club Card	Infinite Horizon Card
	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle
EUR	155	155	495	935
USD	155	155	495	935
GBP	155	155	495	935
CHF	155	155	495	935
SEK*	-	-	-	-

* La devise SEK est disponible seulement avec les cartes Mastercard

Commission de retrait aux guichets automatiques

2,5 % du montant du retrait, avec min. EUR 5 (par retrait)

Majoration sur commission de change

Marge de conversion de 3,0 % appliquée à la conversion des taux interbancaires VISA/MC en taux à la consommation

Frais de livraison par coursier d'une carte ou d'un code PIN en cas d'urgence

EUR 50 par demande

Encaissement de chèques bancaires

100 EUR par chèque

Comptes titres

Droits de garde

Inclus

Corporate actions (dividendes, coupons, augmentation de capital, splits, etc.)

Inclus

Métaux précieux

Livraison physique : 0,25 % de la valeur boursière / prix du marché (minimum EUR 100 par livraison)

Transferts de titres

Les transferts de titres entrants et /ou de compte Quintet à compte Quintet sont inclus.

Les transferts de titres sortants sont facturés : EUR 100 par position et par transfert

Administration du portefeuille

Inclus à l'exception des Fonds Internes Dédiés (FID) qui ne bénéficient pas d'une commission de type « all-in » : EUR 250 par an (H.T., TVA applicable)

Comptes à terme (Dépôts à terme)

Montant	Min. EUR 25 000 ou valeur d'échange
Taux d'intérêt annuel	À convenir – en fonction de l'échéance et du montant investi
Durée	2 semaines à 12 mois Les instructions concernant les renouvellements ou la résiliation doivent être communiquées à la Banque au moins 5 (cinq) jours ouvrables avant la date d'échéance de ces dépôts. En l'absence d'instructions du Client, la Banque peut, à sa discrétion, décider de conserver le dépôt dans la même devise que précédemment pour une durée identique aux conditions prévalant au moment du renouvellement ou de le transférer sur le compte courant du Client
Frais de commission	En cas de résiliation avant la date d'échéance à l'initiative du Client, la Banque est en droit de prélever deux types de frais distincts : <ul style="list-style-type: none"> Les coûts de refinancement correspondant à la durée restante sous la forme de frais de rachat anticipé. Ces frais peuvent être communiqués au Client sur simple demande avant la résiliation. Le calcul de ces frais est basé sur le coût de refinancement applicable pour une période équivalente à la période restante jusqu'à la date d'échéance finale du dépôt à terme. Ces frais supplémentaires peuvent dépasser les intérêts déjà accumulés ainsi que le total des intérêts à accumuler le jour du retrait anticipé et peuvent donc affecter le capital initialement déposé. Ces frais correspondent à la différence entre le taux de refinancement applicable à la date de réception de l'ordre de retrait et le taux du dépôt, multiplié par le nominal des dépôts, multiplié par la fraction d'année restant à courir jusqu'à l'échéance du dépôt. Commission forfaitaire de EUR 250.

Autres services

Tenue de compte

Consultation en ligne	Gratuit
Envoi du courrier par voie postale	EUR 50 par compte, par trimestre, HT (TVA ² applicable)
Avec conservation courrier	EUR 250 par an, H.T. (TVA ² applicable)

Frais de clôture de la relation

Personne physique	EUR 250 par compte
Personne morale	EUR 500 par compte

E-banking

Accès e-banking sécurisé	Gratuit
Demande de boîtier de connexion supplémentaire	Gratuit

Locations de coffres

Capacités usuelles	de 6 à 4 313 dm ³
Prix	Sur demande En fonction de la disponibilité et de la dimension du coffre (TVA applicable)

Attestations, recherches et relevés fiscaux

Opérations de recherche	EUR 50 par heure, toute heure commencée est due, H.T. (TVA applicable)
Duplicata extraits de compte / avis de débit	EUR 15 par document

Frais de récupération de taxes sur les précomptes mobiliers étrangers (H.T.²)

Mandats de gestion discrétionnaire et mandats de conseil en investissements	Gratuit
« Execution Only »	5% du montant brut récupéré – minimum EUR 50 (+TVA) / maximum EUR 500 (+ TVA)
Production du relevé fiscal des revenus de vos avoirs en nos livres	Inclus

² TVA applicable de 17 %

GLOSSAIRE

La **commission « all-in »** couvre les frais liés à toutes les prestations de gestion, à l'administration de votre portefeuille, aux transactions effectuées dans le cadre de cette gestion, aux droits de garde et corporate actions, à l'exclusion des marges inhérentes aux instruments financiers eux-mêmes. Les modalités pratiques de calcul et de paiement de cette commission et les autres termes et conditions sont stipulés dans votre mandat. Des frais uniques s'appliqueront aux investissements sur les marchés privés, sur les opérations de change et aux produits structurés conçus sur mesure à l'initiative du Groupe Quintet et investis sur le marché primaire. Les frais effectifs à payer par l'investisseur pour les marchés privés seront de 1% et pour les opérations de change, ils seront de 0.50%. Pour les investissements sur le marché primaire relatifs aux produits structurés, les frais, indiqués dans la documentation commerciale du produit correspondant, peuvent atteindre jusqu'à 2% (suivant la complexité et/ou la durée du produit). Ces frais couvrent les prestations fournies par le département Produits structurés du Groupe Quintet et par le spécialiste Produits à l'échelle locale : sélection, calibrage et suivi des produits, y compris certaines prestations comme les tests rétrospectifs et de résistance, le choix de l'émetteur et le suivi du risque lié à l'émetteur, détermination des paramètres spécifiques, appels d'offres pour obtenir le meilleur prix, outils de marketing, mise en œuvre administrative, suivi du marché secondaire comme le calcul quotidien des valorisations ou l'établissement de rapports sur les produits.

La **commission de conseil** couvre les frais liés aux conseils fournis, à l'administration de votre portefeuille, aux droits de garde et corporate actions. Les modalités pratiques de calcul et de paiement de cette commission et les autres termes et conditions sont stipulés dans votre mandat.

Les **frais transactionnels** reprennent le coût et les frais liés aux opérations effectuées sur votre portefeuille.

La **commission « Execution only »** couvre tous les frais liés à l'administration de votre portefeuille, aux droits de garde et corporate actions, prélevée trimestriellement au terme de chaque trimestre civil (et au prorata temporis en fonction de la date exacte de prise d'effet).

Les **marchés principaux** sont : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Italie, Israël, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Japon, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, République Tchèque, Turquie, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, Taiwan. Tous les autres marchés non listés en tant que marchés principaux sont considérés en tant qu'autres marchés.

Avoirs totaux : ce montant inclut la totalité de votre portefeuille (titres, liquidités et métaux précieux inclus).

Les **fonds Quintet** sont les fonds pour lesquels le groupe Quintet est promoteur.

Les **fonds Sélection** sont les fonds de tiers sélectionnés et suivis par nos experts internes.

Les fonds dits « **autres** » sont les fonds qui ne sont ni des fonds « groupe Quintet », ni des fonds dans la liste de sélection de la banque.

TERMES ET CONDITIONS

- I. Le présent Tarif est à lire en concordance avec la dernière version du « Règlement général des opérations » (RGO) de la banque. Ce tarif est, sauf stipulations contraires, applicable à tous les produits et services à compter du 1^{er} juin 2026.
- II. Ce Tarif n'englobe pas la totalité de nos produits et services. Pour de plus amples renseignements sur les produits et services non mentionnés, n'hésitez pas à contacter votre banquier privé.
- III. Sauf mentions contraires, les tarifs, prix, frais, commissions et charges présentés dans le Tarif s'entendent toutes taxes comprises (T.T.C.). Ceux qui sont expressément mentionnés hors taxes (H.T.) sont à majorer, le cas échéant, de la T.V.A. applicable à certaines prestations.
- IV. Conformément au RGO, les modifications du présent tarif seront convenues entre la banque et le Client de la manière suivante :
 - Le Client sera avisé de la modification du Tarif par voie d'avis joint à ses extraits de compte ou par simple lettre. Le texte modifié du Tarif sera communiqué sur simple demande du Client auprès de son banquier privé.
 - Les modifications apportées aux frais et commissions entrent en vigueur le premier jour du deuxième mois civil suivant celui au cours duquel l'avis de modification a été adressé au Client (la date de l'avis faisant foi). En cas de désaccord du Client sur les modifications proposées au Tarif, ce dernier mettra fin, sans frais de clôture, à ses relations d'affaires avec la banque dans le mois qui suit la date de l'avis de modification.
- V. Sauf stipulation contraire dans le présent Tarif, les modifications apportées aux taux et/ou rémunérations de produits ou services liés aux conditions du marché entrent en vigueur le onzième jour suivant celui au cours duquel l'avis de modification a été adressé au Client (la date de l'avis faisant foi). En cas de désaccord du Client sur les modifications proposées au Tarif, ce dernier mettra fin, sans frais de clôture, à ses relations d'affaires avec la banque dans les dix jours qui suivent la date de l'avis de modification.



Q U I N T E T
L U X E M B O U R G
P R I V A T E B A N K

**QUINTET PRIVATE BANK
(EUROPE) SA**

43, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

T + 352 4797 1
RCS Luxembourg B6395
www.quintet.com